

LE CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Le conseil de perfectionnement, recommandé par l'État et la certification Qualiopi, veille à la qualité et à l'évolution des formations proposées par un CFA. Composé de professionnels, d'universitaires et de représentants du monde socio-économique, il assure l'adéquation des parcours avec les besoins du marché et l'employabilité des apprenants.

À l'IFIC, ce conseil, présidé par Michel Doly, ancien président de l'Université d'Auvergne, évalue la qualité pédagogique, l'impact professionnel des formations et propose des axes d'amélioration. Il peut aussi valider l'évolution de programmes ou l'introduction d'outils innovants.

Véritable espace de dialogue, il garantit la cohérence entre objectifs pédagogiques, référentiels RNCP et attentes des entreprises, renforçant ainsi la crédibilité et l'ancrage territorial du CFA.



**Marc-Alexis
Roquejoffre**

Président et Fondateur de
COM'Formations / IFIC



**Michel
Doly**

Universitaire, Ancien
Président de L'Université
Blaise Pascal



**Jean-Luc
Plazenet**

Enseignant Docteur en
gestion des entreprises



**Françoise
Constanty**

Cheffe d'entreprise



**Marité
Ribeiro**

Secrétaire Socio-Médicale
- Référente handicap



**Jean-Claude
Casalegno**

Enseignant chercheur
en Management et
innovation Participative



**Vanessa
Bavent**

Enseignante,
Présidente et fondatrice
d'EXCELLENCE CONSEIL